



**Lettre ouverte à M. Boris Drahusak,  
co-directeur du Département des Affaires culturelles de la Ville de Genève**

Monsieur le Co-directeur,

En réponse à votre lettre publiée dans le « courrier des lecteurs » de la Tribune de Genève du 15 décembre 2005, nous constatons que l'argumentation de la Ville de Genève pour refuser toute perspective de survie à l'Espace Rousseau s'est enrichie d'un nouvel élément. Vous ne faites plus seulement valoir votre manque de moyens financiers ou le fait qu'il appartient au Canton d'intervenir, mais vous vous permettez désormais un jugement négatif sur le concept muséographique de l'Espace Rousseau. Reprenons donc quelques uns de vos arguments qui reflètent sans doute également l'opinion du magistrat chargé de la culture, M. Patrick Mugny.

Lorsque vous évoquez « une présentation audiovisuelle totalement figée », vous vous référez, en omettant l'essentiel, à une problématique qui ne nous est pas étrangère, puisque c'est nous-mêmes qui vous l'avions signalée. Le dispositif audiovisuel mis en place à l'Espace Rousseau s'apparente, effectivement, à une exposition permanente. Ce que vous ne dites pas, mais que nous nous faisons forts de vous rappeler, c'est la démarche totalement inédite et innovatrice, qui a été mise en œuvre pour pallier cette difficulté. A l'étroit dans ses murs, l'Espace a débordé dans la rue, dans les écoles, dans les parcs, à l'occasion de diverses actions et manifestations qui ont largement contribué à sa visibilité et son succès. Vous connaissez nos activités, puisque plusieurs d'entre elles ont été menées dans le cadre des grandes manifestations organisées par le Département des affaires culturelles. L'Espace Rousseau, un lieu figé ? Au contraire, un espace qui se définit et se démarque comme un « musée » en mouvement.

C'est d'ailleurs ce qui dérange certains. Et lorsque vous évoquez les querelles de chapelles autour de Rousseau, vous mettez le doigt sur le même conflit qui afflige, vous le savez bien, depuis la nuit des temps, presque tous les champs de la culture et du savoir, et qui peut grossièrement se résumer au conflit entre les « anciens » et les « modernes ».

S'agissant de l'accueil que plus de 15'000 visiteurs ont, à ce jour, depuis sa création il y a trois ans, réservé à cette présentation que vous qualifiez de « figée », il vous suffirait de consulter le livre d'or pour vous convaincre de l'enthousiasme exprimé par des personnes venues non seulement de Genève et de Suisse, mais également du monde entier. Mais il paraît que les touristes étrangers n'intéressent pas particulièrement votre magistrat...

Quant à votre affirmation selon laquelle le 40, Grand'Rue n'est pas la maison natale de Rousseau, nous vous en laissons la responsabilité. Ce que nous savons, c'est que la façade a en effet été remaniée et qu'on ignore dans quelle pièce exactement Jean-Jacques est né.

Vous vous plaisez à dire que la Ville de Genève « achète chaque année de nombreux objets en rapport avec Rousseau, comme des éditions rares ou des lettres originales » - dont on sait que les coûts se montent, pour certains, à des centaines de milliers de francs. Fort bien ! C'est donc que vous disposez de davantage de moyens que vous voulez bien l'avouer... Mais une chose est de suivre les recommandations d'achat des conservateurs, une autre est de valoriser ces trésors en affectant les moyens nécessaires à leur conservation et exposition adéquates. Les contradictions dont la Ville fait preuve dans ce domaine valent aussi pour l'Ile Rousseau, mentionnée dans tous

les documents promotionnels consacrés à Genève, mais dont l'état d'abandon et de saleté est tout simplement honteux.

En ce qui concerne votre renvoi à l'intervention des autorités cantonales, nous vous laissons également au plaisir de ce petit jeu de ping-pong qui anime si régulièrement la vie genevoise et qui agace tant de citoyens soucieux d'une meilleure efficacité que celle qu'on leur impose. La Ville décide, en grande partie, de la politique culturelle genevoise et n'est, en vérité, pas prête à déléguer ses prérogatives. Aussi est-ce logique que nous nous adressions à elle plutôt qu'à l'Etat. Nous nous permettons, par ailleurs, de vous rappeler que l'Etat a apporté et continue à nous apporter sa contribution sous la forme de la mise à disposition du premier étage du 40, Grand'Rue, dont le loyer annuel équivaut à 45'000 francs.

Cela dit, pour nous il n'y a pas de doute que la promotion du patrimoine culturel et historique lié à Rousseau relève de l'intérêt de la République genevoise dans son ensemble. Pourquoi pas, dès lors, en débattre dans le cadre de la Convention culturelle, afin de définir selon quelles modalités chacun pourrait s'engager ? Une idée serait que cette Convention planche sur le projet que nous avons présenté au magistrat sans susciter son intérêt : celui de créer au 40, Grand'Rue, à l'horizon du 300<sup>e</sup> anniversaire de la naissance de Rousseau, en 2012, une véritable « Maison Rousseau », comme il existe un Musée Voltaire sur la rive droite.

Accessoirement, il ne nous paraît pas inutile de vous renvoyer aux propos tenus par M. Moutinot, conseiller d'Etat, qui, lors d'une conférence de presse de septembre 2001, a dit : « le 40 Grand'Rue paraît prédestiné à devenir un lieu d'hommage à Jean-Jacques Rousseau (...) par la présentation dynamique de l'homme et des nombreuses facettes de son œuvre. ». Il ajoutait : « Actuellement, c'est à la Bibliothèques Publique et Universitaire, dans une petite salle sombre, que l'on cultive sa mémoire en exposant divers objets. Mais ce tout petit musée reste mal connu du grand public ».

A ce stade, nous ne vous demandions pas d'argent, mais simplement de bien vouloir étudier la possibilité d'un rapprochement, générateur d'économies éventuelles, entre la BPU, institution orientée vers le monde des érudits et des chercheurs, et l'Espace Rousseau, institution de vulgarisation tournée vers le grand public. Or, votre magistrat n'a même pas daigné nous recevoir...

Finalement, on constate que Genève a bien de la peine à se réconcilier avec le plus célèbre de ses enfants. Les citoyens seront sans doute impatients d'apprendre quel sort le Conseil municipal va réserver aux propositions de la Commission des Arts et de la Culture qui, suite à la décision de ce Conseil, a été chargée d'étudier les modalités d'une survie de l'Espace Rousseau.



Gérald Sapey,  
Président du Conseil de Fondation de l'Espace Rousseau

*Janvier 2006*